

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MUR-SUR-ALLIER

Le 10 novembre deux mille vingt-deux, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de MUR-SUR-ALLIER, dûment convoqué à cet effet le 2 novembre 2022, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Mezel, sous la présidence de **M. Jean DELAUGERRE, Maire.**

Etaient présents : M. Stéphane BLANQUIN, M. Pascal BOITEL, Mme Leslie DAVID, M. Jean DELAUGERRE, MM. Yves FERRIER, Matthieu GAVAIX, Mmes Jacinthe GUILLOT, Florence JOUVE, MM. Jean-Marc LAVIGNE, René LEMERLE, Mme Laïla MEILLAUD, MM. Louis PEREIRA, Jean-Claude PROST, Mmes Danielle RANCY, Lydie ROBERT, M. Jean-Pierre RODIER, Mme Adeline ROUX, M. François RUDEL, Mme Martine VAQUIER.

Procurations : Mme Laëtitia BOBEL a donné procuration à Mme Danielle RANCY, M. Marien DUFOURD a donné procuration à M. Matthieu GAVAIX, Mme Françoise LUNEAU a donné procuration Mme Adeline ROUX, M. Xavier MAUME a donné procuration à Mme Laïla MEILLAUD, M. Vincent MAZIN a donné procuration à M. Jean-Pierre RODIER, M. François PIGNOL a donné procuration à M. Yves FERRIER,

Absentes : Mmes Sandra AUJOL, Manon DEQUAIRE

Secrétaire de séance : M. Yves FERRIER

2022-62 : VENTE DES PARCELLES CADASTREES ZD 234 ET AM 23 SECTEUR MEZEL – M. et Mme Laurent et Agnès GAVAIX

Vu l'offre effectuée par M. Laurent GAVAIX lors du conseil municipal du 11 mars 2022 pour l'acquisition des parcelles cadastrées ZD 234 et AM 23, cette offre étant la plus élevée,

Vu l'avis favorable du Service des Domaines en date du 20 octobre 2022,

M. le Maire propose au conseil municipal de vendre les parcelles ZD 234 et AM 23 au plus offrant à savoir :

- parcelle ZD 234 (175 m2) : 140 € la parcelle
- parcelle AM 23 (415 m2) : 332 € la parcelle

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés (à l'exception de M. Matthieu GAVAIX qui a quitté la salle au moment du vote),

- **APPROUVE** la vente des parcelles cadastrées ZD 234, lieu-dit Les Assats à Mezel (175 m2) et AM 23, lieu-dit Gouhie Sud à Mezel (415 m2) à Mme Agnès GAVAIX, née MARTIN-ROUBILLE, le 5 juin 1962 à Désertines (Allier) et M. Laurent GAVAIX, né le 13 août 1963 à Clermont-Ferrand (Puy de Dôme), domiciliés 602 rue Célestin Tourres, Mezel, 63115 Mur sur Allier, au prix suivant :

- * parcelle ZD 234 : 140 € la parcelle
- * parcelle AM 23 : 332 € la parcelle

Les frais de notaire étant à la charge de l'acquéreur.

- **DESIGNE** Me Christelle RIMOUX, notaire, Etude Claude GRAULIERE 63450 Saint Amant Tallende pour rédiger les actes authentiques,
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tout document afférent à la présente délibération et notamment l'acte authentique.

Fait et délibéré en Mairie de Mezel les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme ; en Mairie le 14 novembre 2022,
Certifiée transmise en Préfecture, le 14 novembre 2022

Le Maire

Jean DELAUGERRE